

## Lettre de notification aux familles du résultat de l'appel – établissements publics - Bas Rhin

Madame, Monsieur.....

.....  
.....

**DIVEL**  
Division des élèves  
Tél : 03 88 45 92 50  
Mail : [pole.lycee67@ac-strasbourg.fr](mailto:pole.lycee67@ac-strasbourg.fr)

65, avenue de la Forêt  
Noire  
67083 STRASBOURG  
Cedex

Madame, Monsieur,

Vous avez formulé un recours en faveur de votre enfant :

.....

élève du.....

en classe de ..... pour la voie d'orientation : .....

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la commission d'appel qui s'est tenue le.....

(1) **a accepté**

(1) **a refusé**

**Motif du rejet**.....

.....  
.....

Par conséquent, votre enfant est admis en : .....

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef d'établissement  
président de la sous-commission d'appel,  
(Nom, prénom, qualité, signature)

(1) *Rayer la mention inutile.*

La présente décision, au vu du décret 90-484 du 14 juin 1990, a un caractère définitif.  
Elle ne peut faire l'objet que d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.